

BORDEREAU D'ENVOI DE CHEQUES-CADEAUX

Commerces de périphérie

PROCEDURE

- 1 - Détachez les chèques des talons
- 2 - Conservez les talons
- 3 - Mettez votre cachet commercial au dos de chaque chèque
- 4 - Remplissez ce bordereau
- 5 - Envoyez les chèques et ce bordereau à :

FNCV - Les Vitrines de France - Fédération Nationale des Centres-Villes
50 rue Raymond Poincaré - 54 000 NANCY

INFORMATIONS SUR VOTRE COMMERCE

Nom : Prénom :
Enseigne :
Adresse :
Ville : Code Postal :
Tél : Mail :

Type de chèques	Quantité	Montant
Chèques bleus de 10€ 	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Chèques bleus de 20€ 	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Date :

ATTENTION :

- Ne pas plier
- Ne pas agraffer
- Laisser les codes-barres visibles

PIECES A CONSERVER :

- Une copie du bordereau d'envoi
- Les talons des chèques

Rappel :

- Les chèques-cadeaux reçus avant le 10 du mois seront traités au plus tard pour la fin du même mois.
- Le commerçant doit vérifier la recevabilité des chèques-cadeaux (état, lisibilité, date).